

Réf: Dossier 262908

Avis de constitution

SOCIETE « COLOSSALE SARL »

Siège Abidjan, Cocody Angré CGK, vers le trésor
public, Lot 1003, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLOSSALE SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP ET GÉNIE CIVIL;
 - Commerce général et vente de marchandises diverses;
 - Location et vente d'engins et de véhicules;
 - La création d'unités de transformation agricoles en produits finis et exploitation de mines et géologie;
 - Import et Export de tout type de marchandises;
 - Prestations de services diverses aux particuliers et aux entreprises;
 - Gestion Immobilière;
 - Transport;
 - Exploitation d'activité hôtelière;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré CGK, vers le trésor public, Lot 1003, Ilot 42

Dirigeant(s) M TOH ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12103 du 07/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78979/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

